

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NORMATIK »

Siège Bingerville, Bingerville, ABIDJAN
BINGERVILLE, cite abri 2000 collines de bingerville
derriere le jardin botanique, Lot 134, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/04/2023, et enregistrés au CEPICI le 25/04/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NORMATIK »

Objet : fournitures de services informatique (études et ingénierie consulting et support technique, conseils et assistance à maîtrise d'ouvrage), la fourniture de matériels, licences logicielles et logiciels informatique et télécommunication, la formation et certification en informatique, télécommunication, bureautique et digital, le transport et logistique, le commerce et la restauration, la gestion immobilière.

Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (10.0) Parts Sociales de Dix Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville, Bingerville, ABIDJAN
BINGERVILLE, cite abri 2000 collines de bingerville

derriere le jardin botanique, Lot 134, Ilot 13

Dirigeant(s) M ZAGBA SYLVESTRE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-05889 du 31/05/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39782/GTCA/RC/2023 du 31/05/2023

